

Le point sur la transformation

Mars 2019

Au cours des prochains mois, les responsables d'un certain nombre de projets de la première vague de la transformation du système de santé du Manitoba détourneront leur attention de la planification détaillée pour la porter sur les activités qui soutiennent la transition et le regroupement des services avant d'assumer les responsabilités opérationnelles ou d'entreprendre les initiatives qui permettront d'optimiser la prestation des services, conformément au plan directeur de la transformation et à la feuille de route.

Un plan de programme intégré détaillé a été élaboré pour suivre les progrès réalisés, déterminer les interdépendances et respecter les échéanciers pendant la première vague. La haute direction a maintenant participé à une présentation de ce plan détaillé des projets des six volets de la transformation alors que continuent de progresser environ 30 projets de la première vague qui sont déjà lancés et que commence la préparation pour la deuxième phase.

Les nouveaux projets entrepris depuis la mise à jour de janvier sont les suivants :

- Établissement de la capacité de gestion des services
- Consultation relative aux ententes d'achat de services
- Planification et transition des services partagés de blanchisserie
- Planification et transition des services alimentaires communs

Première vague de la transformation

Les efforts déployés tout au long de la première vague du Programme de transformation du système de santé du Manitoba sont essentiels à l'amélioration de la planification stratégique, de la prestation et de l'évaluation des services de santé dans la province. Chaque changement apporté au cours de cette vague permettra d'améliorer la coordination, l'intégration et l'uniformité des services et de la prestation dans le système de santé et viendra à l'appui des activités planifiées pour les deuxième et troisième étapes.

Le gouvernement du Manitoba a apporté des modifications à la Loi sur les offices régionaux de la santé et d'autres lois pour mener à bien la transformation du système de santé provincial. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <https://www.gov.mb.ca/health/hst/bill10.html>.

Le document *Principaux jalons de la transformation du système de santé* a été inclus dans cette mise à jour afin de mieux faire comprendre les travaux en cours et les interdépendances importantes entre les projets.

La transformation entreprise par Santé, Aînés et Vie active Manitoba permettra au Ministère de préparer et de développer sa capacité à remplir son nouveau rôle. Elle sera appuyée par l'établissement de processus de

**BONS SOINS
BON MOMENT
BON ENDROIT**

Transformation du système de santé

mise en service clairs, d'ententes d'achat de services partagés et de tableaux de bord exhaustifs qui permettront d'effectuer un suivi et un compte rendu réguliers des résultats et des indicateurs dans le système.

La mise en service et la responsabilisation seront étroitement liées au plan provincial de services cliniques et préventifs de même qu'au travail se rapportant à la qualité, à la sécurité du patient et à l'agrément. Le Ministère commandera les changements et les solutions priorités pour appuyer la mise en œuvre des recommandations dans le cadre de ces volets.

Il est essentiel d'initier la transition du personnel vers l'organisme Soins communs, de regrouper les unités de négociation du secteur de la santé et d'élaborer un plan de main-d'œuvre provincial et des stratégies de recrutement et de maintien en poste pour mettre en place et maintenir en poste un personnel de la santé capable de répondre à long terme aux besoins en matière de prestation de services cliniques et préventifs du Manitoba.

La mise en place de services partagés provinciaux sera aussi étroitement liée aux recommandations du plan provincial de services cliniques et préventifs alors que les ressources de l'ensemble du système de santé seront regroupées pour mieux soutenir la prestation de services uniformes à l'échelle provinciale. Les travaux ont déjà débuté dans des secteurs comme la technologie de l'information et des communications (TIC) et la chaîne d'approvisionnement. D'autres secteurs indiqués dans le plan directeur seront confirmés au moyen d'un processus d'analyse de rentabilisation commun.

Une méthode de suivi de la réalisation des avantages a été approuvée et est appliquée à tous les volets de la transformation. Les premiers efforts sont centrés sur la réorientation du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, la transition vers la santé numérique, le regroupement des services diagnostiques provinciaux et le regroupement des services cliniques dans le cadre de la deuxième phase du plan de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW). Ce cadre permettra de veiller à ce que les investissements et les économies de chaque projet soient enregistrés et déclarés de façon uniforme.

Réorientation du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active

Le mandat renforcé du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active relatif aux politiques du système de santé, à la mise en service et à la gestion du rendement et de la responsabilisation a pris effet le 7 janvier 2019 avec l'introduction d'une nouvelle structure ministérielle.

Au cours des deuxième et troisième vagues de la transformation du système de santé du Manitoba, le Ministère terminera la transition des services directs vers le système de prestation des soins de santé, et continuera de mettre en place les cadres de mise en service et de responsabilisation.

Système de gestion du rendement du système de santé provincial

Le processus plus large de gestion du rendement introduit au moyen du projet de transformation englobe l'élaboration d'un tableau de bord du rendement du système de santé. .

Guidée par un groupe consultatif composé de personnes d'horizons variés, une consultation a été menée auprès des hauts dirigeants et des conseils d'administration de tous les offices régionaux de la santé de même

BONS SOINS
BON MOMENT
BON ENDROIT

Transformation du système de santé

que la société Action cancer Manitoba et la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. Ces discussions visaient à déterminer les exigences des tableaux de bord et à s'assurer que le contenu de ces derniers permet de mesurer objectivement le rendement du système de santé dans des domaines comme l'accès aux services de santé, l'expérience du patient, la sécurité et la durabilité.

Les sources de données ont été validées et l'on produit et partage maintenant les tableaux de bord types (pilotes) avec les organismes de prestation de services afin de recueillir leurs commentaires et leurs suggestions quant à la nécessité de les adapter plus particulièrement à une région ou à un organisme.

L'équipe du projet du système de gestion du rendement a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du projet d'analytique et de gestion de l'information et celle du projet du cadre de mise en service et de gestion de la responsabilisation pour assurer l'intégration. Ensemble, ces outils permettront à tous les organismes de prestation de services et au Ministère de suivre de près les résultats et de collaborer pour atteindre les cibles et les buts provinciaux. L'équipe de projet a coordonné avec soin ses travaux avec ceux de l'équipe du projet Qualité, sécurité du patient et agrément pour que tous les indices de mesure, les cibles et les processus soient conformes et soient intégrés aux objectifs stratégiques de qualité et de sécurité dans le système de santé.

Le travail de perfectionnement et de mise à l'essai des tableaux de bord se poursuit. L'orientation devrait commencer en mars 2019. Le déploiement dans l'ensemble du système de santé devrait avoir lieu d'ici avril 2019 pour l'audience cible, soit les hauts dirigeants et les conseils d'administration des organismes de prestation de services et les cadres supérieurs du Ministère.

Mise en service et responsabilisation

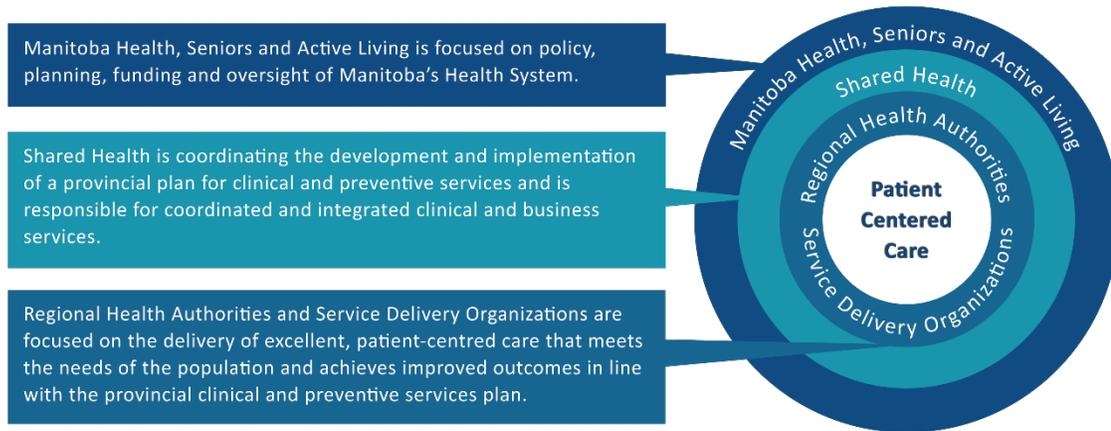
Les travaux entrepris dans le cadre du volet de la mise en service et de la responsabilisation sont axés sur la restructuration du processus annuel de planification et de budgétisation dans le système de santé du Manitoba. L'organisme Soins communs a reçu des directives du Ministère relativement à la mise en service et on a confirmé que l'appel de mise en service de 2020-2021 intégrera les priorités du processus de planification provinciale des services cliniques et préventifs et d'autres objectifs influencés par la transformation. C'est un jalon important compte tenu des efforts collectifs déployés pour modifier le processus de planification et de financement des services du système de santé du Manitoba.

Transformation de la prestation des services

On continue de travailler à la transition en douceur du personnel, des services et des secteurs de responsabilités du système de santé déterminés pour la première vague de la transformation du système de santé du Manitoba.

BONS SOINS
BON MOMENT
BON ENDROIT

Transformation du système de santé



En janvier, le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active a fait l'objet d'une restructuration pour appuyer le mandat renforcé du Ministère en matière de politiques, de planification, de financement et de surveillance. Selon la nouvelle structure, le Ministère cessera volontairement de se concentrer sur la prestation directe de services pour porter son attention sur l'évaluation du rendement du système de santé et l'évaluation des efforts déployés dans tout le système pour répondre aux besoins des patients manitobains.

Le Ministère a créé la Division de la transition à l'intérieur de cette nouvelle structure ministérielle. Cette division a été établie à titre temporaire pour faciliter le travail de collaboration avec le Bureau de gestion de la transformation. Elle est également responsable des transitions, du Ministère vers les organismes du système de santé, qui devraient prendre plus de temps à effectuer.

Dans tout le système de santé, les employés travaillant dans les départements, les programmes, les services et les sites visés par la première vague de la transformation commenceront à faire la transition vers l'organisme Soins communs en avril 2019. Ces mouvements cadrent avec le plan directeur de la transformation et soutiennent la réorientation et le regroupement des rôles organisationnels ainsi que la mise en place de certains services partagés et programmes provinciaux dans l'organisme Soins communs.

On a commencé le travail minutieux de définition de la structure organisationnelle de l'organisme Soins communs et de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Il s'agit d'un processus structuré qui recourt à la modélisation financière qui a été utilisée pour créer le plan directeur de la transformation. Le processus permettra de réorganiser les fonctions au sein des organismes du système de santé et sera étendu aux offices régionaux de la santé et à Action cancer Manitoba au cours des prochains mois.

Amorce de la transition vers l'organisme Soins communs

En conformité avec l'accent mis, dans le cadre de la première vague de la transformation, sur l'alignement et le regroupement des rôles des organismes de santé, et conformément au mandat de Soins communs, un certain nombre de programmes et de services seront transférés à cet organisme en avril 2019.

BONS SOINS
BON MOMENT
BON ENDROIT

Transformation du système de santé

Des avis ont été émis et de la documentation envoyée aux hauts dirigeants, aux directeurs et aux gestionnaires du système de santé. On distribue maintenant des documents de communication aux employés individuels touchés par les transitions.

Le personnel visé par les transitions conservera ses conditions d'emploi actuelles, y compris les avantages sociaux, la pension et les produits à recevoir. Les employés syndiqués effectueront la transition en conformité avec leur convention collective actuelle.

Pour garantir la communication de renseignements exacts et à jour sur la transition du personnel, un processus de mobilisation général des hauts dirigeants, des directeurs, des gestionnaires, des syndicats et des employés des offices régionaux de la santé a été intégré à ce volet. Le travail de mise en place de modèles opérationnels efficaces après la transition est en cours. Il englobe la transition des actifs et des ententes juridiques faisant partie intégrante de la prestation des services.

Des discussions fructueuses ont eu lieu et continueront d'avoir lieu avec les syndicats représentant le personnel touché par les transitions pour s'assurer que des stratégies d'adaptation de la main-d'oeuvre adéquates sont élaborées et mises en œuvre.

Les membres du personnel médical seront nommés à des postes de l'organisme Soins communs et conserveront leurs privilèges pendant la transition.

Pour de plus amples renseignements sur la transition du personnel vers l'organisme Soins communs, visitez <http://sharedhealthmb.ca/news/2019-02-12-employee-transitions-to-shared-health.pdf>.

Plan provincial de services cliniques et préventifs

Au cours des quatre derniers mois, les membres de l'équipe provinciale des services cliniques ont analysé des données, examiné les principales pratiques et modèles de soins d'autres administrations et élaboré un plan qui permettra aux patients manitobains d'accéder à des services de santé plus près de chez eux. Les ateliers sont terminés et les dirigeants cliniques travaillent actuellement à l'élaboration d'une ébauche de cadre pour la prestation des services de santé au Manitoba.

Des réunions se tiennent présentement ou se tiendront dans toute la province pour faire participer les responsables cliniques au dialogue sur les questions et les possibilités qui se dégagent au cours du processus de planification et mieux faire connaître la première ébauche du cadre de modèle de réseau provincial intégré en cours d'élaboration. Ces séances initiales se poursuivront en février jusqu'à la fin de mars. En avril devrait débuter une deuxième série de séances de mobilisation, au cours desquelles on communiquera aux fournisseurs de services cliniques des renseignements supplémentaires sur le concept du réseau et les modèles de soins

Main-d'oeuvre

Mandats et restructuration des unités de négociation

En mai 2018, Robert Pruden a été nommé commissaire responsable de l'application de la Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé (projet de loi 29). Le commissaire dirige le processus qui permettra de simplifier la structure des unités de négociations en faisant passer leur nombre de 190 (et même nombre de conventions collectives) à environ 36 unités.

Un vote de représentation se tiendra dans chaque nouvelle unité de négociation pour déterminer quel syndicat représentera désormais les employés. Le vote se fera par voie électronique pour que chaque électeur ait le plus de possibilités de voter.

Le commissaire a créé un site Web pour fournir au personnel du système de santé des renseignements sur le processus de mise en œuvre et le rôle des employés dans ce processus. Pour de plus amples renseignements, visitez www.bill29commissioner.com.

Services partagés

Planification et mise en œuvre de la gestion de la chaîne de sous-traitance

Le rassemblement des données des régions sanitaires et des organismes de santé du Manitoba, y compris les données relatives aux processus, aux ressources des employés, à la technologie, au transport, aux installations, au mandat et à la gouvernance actuels, est maintenant terminé. On a recueilli les données, mené les entrevues auprès des intervenants, élaboré la documentation organisationnelle et effectué les visites sur place. L'analyse des pratiques principales est maintenant finie.

Les modèles préliminaires de la chaîne d'approvisionnement sont préparés. On évaluera l'incidence possible des nouveaux modèles et les possibilités d'utilisation des forces existantes. Un nouveau cadre de gestion des services devrait être introduit dès juin 2019.

Services partagés de ressources humaines en santé

On a presque terminé le travail sur les recommandations relatives à l'élaboration d'un plan de services partagés de ressources humaines en santé pour réaligner et transformer les services de ressources humaines et créer un modèle intégré de services partagés de ressources humaines propres au Manitoba.

On a effectué les entrevues avec les intervenants du système de santé, réalisé un sondage exhaustif auprès des ressources humaines (taux d'achèvement de 95 pour cent), fait participer les intervenants à une discussion stratégique sur le futur modèle à l'occasion d'un sommet, et terminé une analyse rigoureuse des pratiques et des jalons principaux. Un modèle de services provincial est recommandé, et le travail de planification et de conception est presque terminé.

Transformation du système de santé

Évaluation des possibilités de services partagés

Un modèle d'analyse de rentabilisation a été élaboré pour évaluer de façon cohérente, efficace et transparente les possibilités de services partagés au sein de l'organisme Soins communs. On analysera les possibilités de services partagés, leur alignement stratégique avec les principes de la transformation et leur incidence sur l'environnement et sur les intervenants; et effectuera une évaluation des risques.

Planification stratégique des systèmes

Stratégie de partenariat autochtone

On a tenu des ateliers auxquels ont participé les Premières Nations, les Inuits (ainsi que des organismes et des communautés autochtones urbaines de partout au Manitoba) et les représentants autochtones du secteur de la santé. En coordination avec la Northern Association of Community Councils, des sondages seront envoyés à d'autres organismes et collectivités autochtones afin d'obtenir leur rétroaction. Les commentaires qui ont été exprimés à l'occasion des rencontres ou qui proviendront des sondages guideront l'élaboration d'un cadre de partenariat autochtone et d'un plan d'action stratégique. Ce processus est dirigé par un conseil consultatif formé d'individus ayant des connaissances, une expertise et une perspective diversifiées et est guidé par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, la Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones et la Loi sur la voie vers la réconciliation.

Examen de la qualité, de la sécurité du patient et de l'agrément

L'élaboration d'une stratégie provinciale pour la qualité, la sécurité du patient et l'agrément va bon train, l'objectif étant d'utiliser plus efficacement les investissements pour que les patients et les organismes de prestation de services puissent obtenir de meilleurs résultats. On élabore maintenant un plan détaillé de mise en œuvre et un plan organisationnel pour la prestation de ces services à l'échelle provinciale, à l'intérieur de Soins communs.

Plan et stratégie de mise en œuvre de services de santé mentale et de lutte contre la dépendance

La planification se poursuit quant à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre triennal visant à guider l'application des recommandations priorisées de VIRGO. Il s'agit d'une initiative qui se fonde sur une approche pangouvernementale structurée et à laquelle participent Santé, Aînés et Vie active Manitoba, Justice Manitoba, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Familles Manitoba et le Bureau de gestion de la transformation.

Le regroupement des ressources en santé mentale et des ressources pour la lutte contre les dépendances débutera en avril 2019. La transition des services du Programme de santé mentale de l'ORSW vers Soins communs soutiendra la réalisation des améliorations du service selon les recommandations de VIRGO et permettra de poser de solides fondements pour la prestation plus efficace de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'échelle provinciale. Un plan détaillé du système de santé mentale et de lutte contre les dépendances coordonné et intégré est en cours d'élaboration.

Services en français

BONS SOINS
BON MOMENT
BON ENDROIT

Transformation du système de santé

Il convient, dans le cadre des travaux de transformation du système de santé du Manitoba, de tenir compte de l'incidence du processus décisionnel sur notre obligation légale de fournir des services en français à la communauté francophone du Manitoba et sur notre capacité d'assurer que les services de santé offerts dans la province répondent aux besoins de la population autochtone du Manitoba.

Renseignements supplémentaires et rétroaction

Une série de modules de formation a été créée pour préparer les dirigeants du système de santé à soutenir et à guider les employés à travers la transformation. Le Bureau de gestion de la transformation offre aux dirigeants du système de santé une série de cours pratiques intitulée **Leading through Change**. Chaque module dure environ 45 minutes et comprend des outils, des gabarits et des exercices pratiques. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour planifier une séance, veuillez communiquer avec Dennis Dwornick au 204 785-3172 ou à ddwornick@manitoba-ehealth.ca

Votre avis nous intéresse. Faites-nous part de vos commentaires ou de vos questions sur la transformation du système de santé sur le site www.gov.mb.ca/health/hst/feedback.fr.html.

KEY MILESTONES IN HEALTH SYSTEM TRANSFORMATION

07/03/2019 - THIS DOCUMENT IS SUBJECT TO CHANGE

